

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 19 mai 2016

Présidence de Monsieur Pascal Golay

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 97-2016 de la Municipalité du 11 avril 2016,

Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Alloue à la Municipalité pour les travaux relatifs au "Remplacement du déversoir du ruisseau de Broye dans la Mèbre" un crédit de CHF 814'000.- TTC avant déduction d'une subvention cantonale estimée à CHF 40'000.-, soit un montant net estimé de CHF 774'000.- TTC.


Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3861.5010.156 "Broye - déversoir sur le ruisseau de la Mèbre".

Cette dépense sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 "Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux".

Ainsi délibéré en séance du 19 mai 2016

Le Président :


Pascal Golay



La Secrétaire :


Yvette Charlet